

L'ECG d'Orléans : l'alternance à la carte !

L'École de Commerce et de Gestion d'Orléans ouvre une section en apprentissage pour les 2^{ème} et 3^{ème} années de formation, dès la rentrée prochaine.

Ainsi, à l'ECG, chacun choisit le mode d'alternance qui lui convient !

Pour les étudiants, l'alternance prend la forme de différentes missions et stages en entreprises, en France et à l'étranger. Sur les 118 semaines de formation, 60 se déroulent en entreprises.

Désormais, pour les apprentis, c'est 55% du temps dans la même entreprise, pour mettre en application les connaissances acquises au fur et à mesure des 24 mois du contrat. L'autorisation d'ouverture de cette nouvelle filière a été accordée par le Conseil Régional pour 12 places.

Enfin, en contrat de professionnalisation, en 3^{ème} année, 38 semaines sont consacrées à l'entreprise, soit 73 % du temps.

Plus d'information sur les formules en apprentissage proposées sur www.ecgorleans.org

En bref :

L'ECG d'Orléans, gérée par la CCI du Loiret, propose une formation en 3 ans après bac validée par un diplôme visé bac+3 par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Première école indépendante dans le classement du Figaro du 27 janvier dernier, la formation Bachelor de l'ECG comprend 60 semaines en entreprise (dont 8 à l'étranger), soit 50 % du cursus.

Autant d'éléments qui portent leurs fruits en termes d'insertion professionnelle : 97% des diplômés obtiennent un premier emploi en moins de 2 mois.

ECG ORLEANS
17 boulevard de Châteaudun
45000 ORLEANS
02 38 77 89 00 - ecg@ecgorleans.org
Contact : Mélanie RICHARD